



Marignane, le 20 juillet 2022

N/REF : 22LET09

OBJET : Conditions de travail aux bâtiments K1 et K2 sous forte chaleur

Destinataire : M. Laurent VERGELY – Directeur
d'établissement de Marignane

Monsieur le Directeur,

Nous tenons à vous alerter, que depuis le 04/07/2022 au sein du bâtiment K1 la réfection des sols dans les hangars entraîne des désagréments olfactifs (fortes odeurs chimiques) jusque dans les bureaux au 1^{er} étage.

Ces odeurs nauséabondes, combinées aux fortes chaleurs, entraînent des désagréments dans les tâches quotidiennes des salariés. Elles génèrent également chez les salariés du secteur une inquiétude sur un potentiel risque sur la santé au regard de la nature des produits utilisés et des odeurs chimiques qu'ils dégagent et ce jusque dans les bureaux.

Nous attirons aussi votre attention sur les problématiques de climatisation au 1^{er} étage des bâtiments K1 et K2 qui persistent. Bien que fonctionnelles, elles ne parviennent pas à réguler la température ambiante à des niveaux acceptables pour satisfaire des conditions de travail descentes. Pour information, les salariés nous ont fait parvenir des relevés de température allant de 33°C jusqu'à 36°C malgré l'air conditionné.

Pour faire suite à ces 2 éléments qui se combinent, nous vous demandons :

- de lever tout doute sur le risque chimique concernant la santé des salariés;
- d'apporter une résolution pérenne à la problématique de sous capacité des climatisations (les bons MyFM sont régulièrement clos sans aucune intervention technique et informations auprès des salariés des secteurs concernés);
- de prendre des dispositions afin de favoriser la qualité de vie des salariés au travail qui aura pour conséquence une plus grande productivité, comme par exemple ouvrir le télétravail plus largement sur les semaines à venir aux équipes concernées par ces deux problématiques et/ou trouver des solutions pour ventiler les locaux.

Vous êtes comme nous sensible à la qualité de vie des employés d'Airbus Helicopters et à ce titre nous vous demandons de tout mettre en œuvre pour solutionner ces problématiques afin de retrouver des conditions de travail qui contribuent à une bonne performance dans l'entreprise.

Soyez assuré que les équipes CSSCT travaillent dans cet esprit, à la recherche de solutions pour le bien-être des salariés au travail.

Espérant que cette demande retienne toute votre attention, nous vous adressons, Monsieur le Directeur, nos respectueuses salutations.

Copie : L'ensemble des salariés, Mme Hélène TINLOT - Présidente de la CSSCT E2 et M. Alain SALENDRE - Ho HSE

PO Secrétaire adjoint CSSCT-E2

DSC CFE-CGC

Fabien AGNEDANI

Claude BOCOVIK

